



COMMUNE DE CLANS

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-sept et le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : M. AUBERT Éric, AURRAN Robert, CHASSAGNE Andréa, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie,
Absents excusés : Mme LAURENT Marianne représentée par Mme CAILLAUD.
Absent : Mme SCHERHAG Marielle.
Convocation du 17 mars 2017

*Nb de membres : 13
Présents : 12
Votants : 11
Pour : 11
Contre :
Abstention :*

Délibération n° 2017_04D : VOTE DU BUDGET PRIMITIF - COMMUNE DE CLANS -

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de la commune qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses.....	939 088.05
- Recettes	692 112.00
- Résultat de fonctionnement reporté.....	246 976.05
- TOTAL DES RECETTES.....	939 088.05

Section d'Investissement :

- Dépenses d'Investissement.....	462 682.10
- Restes à réaliser 2015.....	1 373 619 23
- Déficit d'investissement reporté.....	89 594.18
- Total.....	1 925 895.51
- Recettes d'Investissement.....	683 643.00
- Restes à réaliser 2015.....	1 242 252.51
- Total.....	1 925 895.51

Puis il propose de voter le budget :

Pour la section de fonctionnement : par chapitre

Pour la section d'Investissement : par chapitre et par opération d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

- VOTE le budget 2017 de la Commune, comme présenté et proposé par le Maire

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le
Et publication ou notification du*



LE MAIRE
Roger MARIA